

Comité de mutualisation du 19 avril 2006

Relevé de conclusions

Participants : Pierre Ageron (CSIESR), Bernard Contal (ASG), Jean Deroche (ASG), Pierre Dumaz (AACU), Jean-Gilles Hoarau (AACU), François Paquis (ASG), Amal Sayah (Vice-Président Université), Damien Verhaeghe (ASG) ;

AMUE : Jacques Bernard (Directeur), Hervé Etienne (Département Services), Frantz Gourdet (Mission CRIIL), Christian Michau (Directeur adjoint), David Rongeat (Département Edition Intégration)

1. Fonctionnement du comité

Le document exposant le fonctionnement du comité, annexé au présent relevé de décisions, fait l'objet d'un avis favorable du comité après prise en compte d'une correction relative à la représentation des agents comptables d'établissement (et non des chefs de services financiers).

2. Projet de catalogue mutualisé en ligne Camel

La démarche globale présentée pour Camel (Cahier des charges et calendrier) fait l'objet d'un avis favorable de principe du comité.

Il est précisé en séance que Camel sera accessible aux seuls adhérents de l'Amue. Au terme d'un long débat le comité propose que Camel recense tous développements d'initiative locale que les établissements sont prêts à partager, à l'initiative de ces derniers et sous leur responsabilité, sans validation de l'Agence.

Le comité souhaite que le cahier des charges soit complété sur deux points :

- qu'il soit prévu de faire apparaître les interfaces possibles avec des produits applicatifs autres que ceux de l'Agence, et notamment avec les ENT ;
- qu'il soit prévu une information du diffuseur et des utilisateurs sur les conditions du déploiement du produit (coût financier, mobilisation en ETP/jour, volume des formations nécessaires, etc...).

Le comité a demandé à l'AMUE d'étudier la possibilité d'étendre le catalogue à la description des intentions de développements applicatifs qu'auraient les établissements ; cette connaissance partagée permettrait aux établissements d'éviter les doublons ou la dispersion des efforts et de mutualiser leurs forces sur certains projets au stade de leur lancement.

3. Domaines à investir en priorité pour l'accompagnement par l'Amue des réalisations d'initiative locale

Ont fait l'objet du débat les thèmes suivants : Recherche, charges d'enseignement, emploi/rémunération, vote électronique, ENT et intégration autour des applications nationales, Gestion électronique de documents, Outils d'analyse de la qualité des données.

Le comité recommande de se consacrer aux deux sujets prioritaires suivants :

- La gestion de la recherche, domaine non couvert par les applications nationales, et pour lequel le comité propose à l'Agence d'étudier les possibilités d'accompagner le déploiement du produit GRAAL en lien avec les établissements initiateurs ;
- La problématique de l'intégration des applications nationales avec les ENT pour laquelle il est demandé à l'Agence de proposer un plan d'actions portant notamment sur la gestion, dans les annuaires, des groupes et des droits.

4. Problématique des logiciels du commerce et leur interface avec les produits de l'Agence

Concernant les demandes de modèles de données ou de partenariat autour des produits de l'Agence faites par des sociétés privées de plus en plus nombreuses, le comité émet un avis favorable à la position proposée par l'Agence:

- Ne pas donner d'avantage concurrentiel à une société particulière ;
- Privilégier les développements locaux ;
- En cas de demande d'une masse critique d'établissements utilisateurs d'un produit du commerce, appui de l'Agence aux établissements pour leur faciliter l'utilisation de ce produit.